

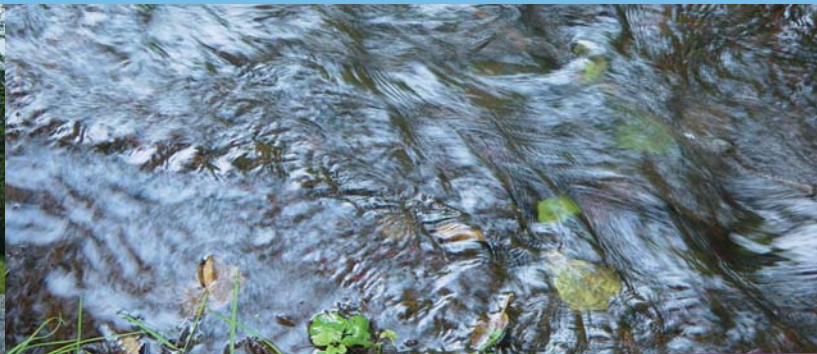
dossier PAR VALÉRIE MEYER  
MÉDIATION DES PATRIMOINES  
NATURELS ET CULTURELS

## CENTRE D'INITIATION À LA NATURE ET À L'ENVIRONNEMENT

Éléments de bilan pour la période 2003-2004-2005



La Maison de l'Eau et de la Rivière a ouvert ses portes en 2003 pour développer des activités pédagogiques liées à l'eau, les milieux aquatiques, la nature et l'environnement. Le SYCOPARC a été labellisé CINE en septembre 2003 par le Conseil d'administration de l'ARIENA pour la gestion de la Maison de l'Eau et de la Rivière sur la base d'un projet pédagogique et d'une programmation triennale (2004-2006). Cette labellisation d'une durée de 3 ans a été attribuée à titre dérogatoire à une collectivité, en partenariat avec une ou plusieurs associations, dérogeant ainsi au principe de gestion d'un CINE par une structure associative.

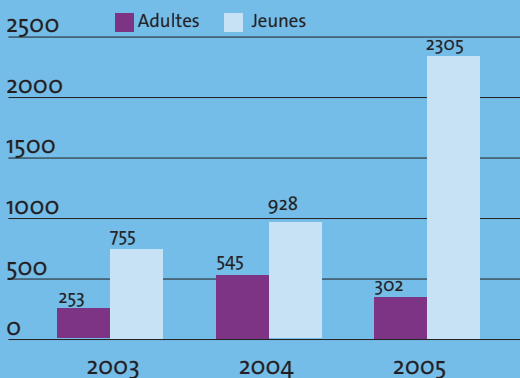


La labellisation du SYCOPARC repose sur un schéma à **plusieurs échelles** :

- Le label est attribué au SYCOPARC pour l'ensemble des actions pédagogiques sur le territoire du Parc, qui contribuent au label CINE.
- La Maison de l'Eau et de la Rivière, équipement phare des Vosges du Nord, constitue un pôle majeur du dispositif CINE, axée sur les thématiques de l'eau, de la rivière, des milieux aquatiques et du développement durable.
- La Maison de l'Eau et de la Rivière n'a pas mis en place une équipe d'animation mais travaille avec l'ensemble des partenaires intervenants dans l'éducation à l'environnement et mettant en œuvre les animations.
- La Maison de l'Eau et de la Rivière est un équipement disponible pour accueillir les projets de ses partenaires.

Les données présentées ci-dessous concernent les actions réalisées à la Maison de l'Eau et de la Rivière. Le projet pédagogique et la programmation triennale, définis dans un groupe de travail associant les partenaires, reposent sur 3 orientations : l'eau, les énergies, la biodiversité et s'adressent de façon préférentielle, mais non exclusive, au public jeune.

#### NOMBRE DE JOURNÉES / PARTICIPANTS



La première année d'activité de la Maison de l'Eau et de la Rivière a permis de mettre en place et de tester l'organisation du système avec les partenaires, les animateurs, les prestataires et obtenir les agréments et autorisations nécessaires pour le fonctionnement et l'accueil de jeunes publics.

La capacité d'hébergement de 32 lits permet de proposer des séjours éducatifs pour les scolaires et également pour les temps de loisirs (CVL). D'autres formules sont proposées pour des accueils à la journée ou à la demi journée, également pour les scolaires et pour les loisirs (CLSH). Le nombre de nuitées a été multiplié par 6 entre 2003 et 2005.

#### NUITÉES



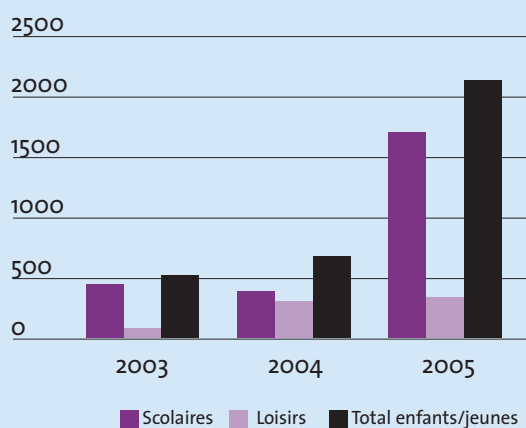
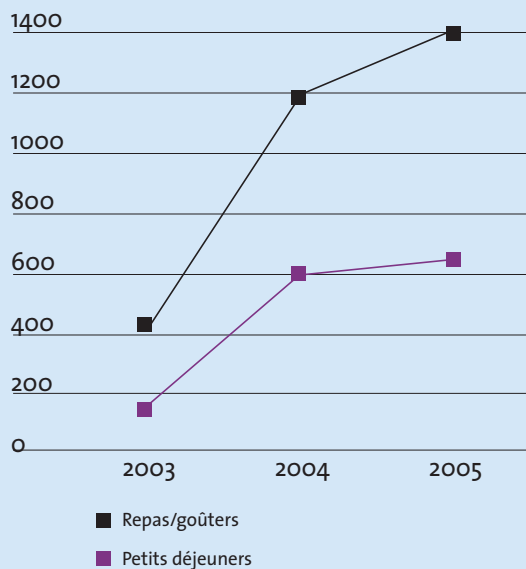
La durée des séjours évolue vers une tendance aux minis séjours, en effet 86% des séjours n'ont pas dépassé 3 nuits en 2005.

	2003	2004	2005
2 nuits	50 %	63 %	57 %
3 nuits	50 %	6 %	29 %
4 nuits		12 %	
5 nuits		19 %	14 %



Le partenariat mis en place avec l'auberge du Donnerbach permet la restauration des groupes accueillis à la Maison de l'Eau et de la Rivière. Cette prestation suit la même évolution que celle des nuitées.

#### NOMBRE DE REPAS SERVIS PAR L'AUBERGE



L'accueil de publics jeunes concerne essentiellement les groupes scolaires. Les activités et séjours de jeunes hors périodes scolaires, comme les centres de vacances et de loisirs sont moins importants.

Les animations organisées à la Maison de l'Eau et de la Rivière sont réalisées par des animateurs d'autres structures que le SYCOPARC. Un réseau de partenaires s'est progressivement structuré pour intervenir sur tous les sujets de l'environnement, la nature, le développement durable, les énergies et l'eau : ONF, Fédération de pêche, association les Piverts, association Alter Alsace Energies, Inspection de circonscription de Saverne et Sarre-Union, Office Central de Coopération à l'Ecole. Il est important de noter que les groupes souhaitent disposer de temps d'autonomie dans les séjours.

Les activités proposées à la Maison de l'Eau et de la Rivière suivent une progression et un développement important pour les 3 premières années de fonctionnement. Les perspectives pour 2006 sont très encourageantes, cet équipement a été identifié comme une ressource pour les enseignants, l'Education Nationale.

Le comité syndical du SYCOPARC a décidé d'être candidat pour une 2ème labellisation pour la période 2007-2009. Les modalités sont fixées par l'ARIENA au 2<sup>e</sup> semestre 2006 pour une labellisation au courant de l'automne.

Le bilan complet des 3 années d'activités est disponible sur demande au SYCOPARC.



MAISON DE L'EAU  
ET DE LA RIVIÈRE  
DONNENBACH

MAISON DE LA NATURE  
DU DELTA DE LA SAUER  
MUNCHHAUSEN

MAISON DE LA NATURE DU  
RIED ET DE L'ALSACE CENTRALE  
MUTTERSOLTZ

ATOUS HAUTES-VOSGES  
WILDENSTEIN

LE MOULIN  
LUTTERBACH

MAISON DE LA NATURE  
DU SUNDGAU  
ALTENACH

PETITE CAMARGUE  
ALSACIENNE  
SAINT-LOUIS

○ STRUCTURES  
LABELLISÉES CINE

Source ARIENA

Le label CINE et la charte de qualité qui y est associée visent à :

- contribuer à la qualité des prestations dans le domaine de l'éducation à la nature et à l'environnement
- accompagner les structures existantes et les structures en voie de création en matière de fonctionnement et d'investissement,
- déterminer et accompagner une stratégie de réseau,
- concourir à l'identification des structures par les partenaires institutionnels et financiers,
- garantir une démarche de suivi et d'évaluation dans le cadre d'un programme de projets triennal, au vu des objectifs fixés par la politique concertée d'éducation à l'environnement.

